

//\_OI N°94 -035 /

AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT  
DE DEVELOPPEMENT N°2557/MLI RELATIF AU PROJET  
NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE ENTRE LE GOUVER-  
NEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), SIGNE LE  
11 MARS 1994 A WASHINGTON, .DC.

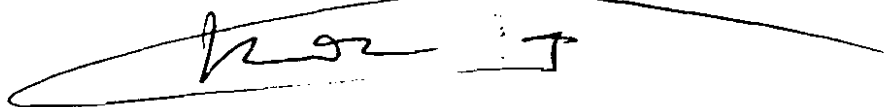
L'Assemblée Nationale, a délibéré et adopté en sa séance  
du 30 juin 1994.

Le Président de la République promulgue la loi dont la  
teneur suit :

ARTICLE UNIQUE : Est autorisée la ratification de l'Accord de  
Credit N°2557/MLI d'un montant de Quatorze Millions Deux Cent  
Mille Droits de Tirages Spéciaux (14.200.000. DTS) relatif au  
Projet National de Recherche Agricole (PNRA), signé le 11 mars  
1994 à Washington, D.C entre le Gouvernement de la République du  
Mali et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Koulouba, le 25 JUILLET 1994

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.



Alpha Oumar KONARE.